



Baisse de la pension alimentaire

Par **karine082009**, le **10/04/2009** à **13:40**

Bonjour Maître,

Pourrez vous me dire, je suis passée au tribunal car mon ex mari veut faire baisser la pension alimentaire, il me donne 120€ par enfant et veut maintenant me donner, 70€ par enfants.

Actuellement il est au chômage mais touche 1200€ et moi en congé parentale mais ne touche que 1090€.

J'ai bien entendu refusé sa proposition mais c'est la juge qui prendra la décision.

Pouvez vous me dire à quoi je dois m'attendre

Avec mes remerciements,

Cordialement

Karine